



Pv reçu via mon employeur sans preuve

Par **civi**, le **03/07/2013** à **11:40**

Bonjour,

J ai reçu une lettre d 'un huissier me réclament 1000e pour des contraventions non payés reçu avec différent camion de l'entreprise qui m employé en 2012.

1°l'entreprise ne m'a jamais averti de ses contraventions

2 je suis retourné voir le patron qui ne peut pas me fournir les feuilles de route (il ne les trouve plus!!!) Les contraventions ont été prisent sur des lieux qui ne fesaient pas parti de ma tourné.

J'ai quitté l'entreprise en mauvais terme après une procédure pour licenciment abusif (qui m 'a donné raison).

j'ai demandé les photos de ses contraventions mais je suis toujours en attente.
Comment stoper la procédure de l'huissier sachant que le commissariat a refusé ma plainte par manque de preuve...

Par **janus2fr**, le **03/07/2013** à **11:42**

Bonjour,

Qui vous demande paiement ?

L'employeur qui aurait payé à votre place ?

Ou directement le Trésor Public ?

Par **civi**, le **03/07/2013** à **11:49**

Le trésor public;

J ai cru comprendre que l'employeur a été convoquer au commissariat pour ses contraventions qui trainer depuis plusieurs mois et qu'il a donné mon nom.